



Arbre genant mon entree carrossable

Par **gaucher**, le **07/09/2008** à **22:39**

Bonsoir à tous

J'habite une maison et près e mon entrée carrossable un arbre très vieux est planté. Il est planté sur la voie publique appartenant à la commune. Les branches de l'arbre passant au dessus de ma cloture et retombant à hateur de mon véhicule, j'ai écrit à Monsieur le Maire pour qu'il fasse élaguer cet arbre retombant en partie dans ma propriété. Ce dernier m'a répondu par le négatif prétextant qu'il n'était pas question d'élaguer des arbres mais plus tôt d'en replanter. Quel recours ai je?

Merci par avance.